

Experts-Comptables
Commissaires aux Comptes Associés

Patrick SAIRE

Pascale DUCLERMORTIER

Sébastien GUILLAUME

Aline MILLE

Perrine MOZET

Expert-Comptable Associé

Stéphane MAYET

COMITE REGIONAL DE GYMNASTIQUE DU GRAND EST

13, rue Jean Moulin
54510 TOMBLAINE

Exercice clos le 31 août 2022

57 chaussée du Port - CS 90157 - 51008 CHÂLONS EN CHAMPAGNE Cedex - Tél. 03 26 68 39 58

Fax 03 26 21 45 44 - E-mail chalons@fcn.fr - www.fcn.fr

Société Anonyme au capital de 10 758 176 € - Siège social : 160, rue Louis Victor de Broglie CS 50056 51726 Bezannes Cedex - RCS Reims 337 080 089 - APE 6920Z
Société d'Experts-Comptables inscrite au Tableau de l'Ordre de la Région Grand Est
Société de commissaires aux comptes inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattachée à la CRCC Est
Membre de MGI, réseau international d'experts-comptables indépendants - Société référencée au PCAOB

Papier issu de forêts gérées durablement.

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

COMITE REGIONAL DE GYMNASTIQUE DU GRAND EST

13, rue Jean Moulin
54510 TOMBLAINE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 août 2022

Aux membres,

I. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association COMITE REGIONAL DE GYMNASTIQUE DU GRAND EST relatifs à l'exercice clos le 31 août 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} septembre 2021 à la date d'émission de notre rapport.

III. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacements et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Comité Directeur et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

V. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité Directeur.

VI. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Châlons-en-Champagne, le 8 novembre 2022

FCN

Commissaire aux comptes



Aline MILLE

Associée

ANNEXE

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan Actif

		31/08/2022			31/08/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	7 336	7 336		
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	18 126	18 126		345
	Autres immobilisations corporelles	201 478	168 876	32 601	25 567
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	340		340	340	
TOTAL (I)	227 279	194 338	32 941	26 253	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	138 482	39 653	98 829	57 709
	Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	76 573		76 573	12 637	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	577 892		577 892	693 961	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	799		799	3 432
	TOTAL (II)	793 745	39 653	754 092	767 739
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (I à V)	1 021 025	233 991	787 034	793 992	
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an			280		
(3) dont à plus d'un an					



Bilan Passif

		31/08/2022	31/08/2021
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	295 865	295 865
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité	44 244	44 244
	Autres		
	Report à nouveau	(122 112)	(153 532)
	Excédent ou déficit de l'exercice	21 386	31 421
	Total des fonds propres (situation nette)	239 383	217 998
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement	2 887	4 877
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres	2 887	4 877
	Total des fonds propres	242 270	222 874
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	30 000	53 000
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés	30 000	53 000
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	8 500	10 800
	Total des provisions	8 500	10 800
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	122 874	127 000
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	300 046	303 713
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	40 109	26 370
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	3 442	5 607	
Produits constatés d'avance	39 793	44 627	
	Total des dettes	506 264	507 317
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	787 034	793 992
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	21 385,69	31 420,76
	(1) Dont à moins d'un an	408 501	507 317
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		



Compte de Résultat

1/2

		31/08/2022	31/08/2021
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations		
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	1 659 112	1 218 633
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	174 716	254 710
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	11 906	23 012	
Utilisations des fonds dédiés	23 000		
Autres produits	12 278	5 178	
	Total des produits d'exploitation	1 881 013	1 501 532
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises	1 386	1 611
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	1 375 592	924 890
	Aides financières	86 500	176 034
	Impôts, taxes et versements assimilés	3 384	2 364
	Salaires et traitements	272 870	246 416
	Charges sociales	64 504	36 925
	Dotation aux amortissements et dépréciations	52 588	17 060
	Dotation aux provisions		1 900
	Reports en fonds dédiés		53 000
Autres charges	5 140	14 281	
	Total des charges d'exploitation	1 861 963	1 474 480
	RESULTAT D'EXPLOITATION	19 050	27 052



Compte de Résultat 2/2

		31/08/2022	31/08/2021
RESULTAT D'EXPLOITATION		19 050	27 052
PRODUITS FINANCIERS	De participation D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	503	342
	Total des produits financiers	503	342
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	158	
	Total des charges financières	158	
RESULTAT FINANCIER		346	342
RESULTAT COURANT avant impôts		19 396	27 394
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	1 990	4 027
	Total des produits exceptionnels	1 990	4 027
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		1 990	4 027
Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES PRODUITS		1 883 506	1 505 901
TOTAL DES CHARGES		1 862 120	1 474 480
EXCEDENT ou DEFICIT		21 386	31 421
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE Dons en nature Prestations en nature Bénévolat TOTAL			
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE Secours en nature Mise à disposition gratuite de biens Prestations Personnel bénévole TOTAL			



Etats financiers au 31/08/2022

ANNEXES



Annexe au Bilan

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de 787 034 euros
- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
 - un total produits de 1 883 506 euros
 - un total charges de 1 862 120 euros

et dégage un résultat de 21 386 euros

L'exercice considéré :

- débute le 01/09/2021, finit le 31/08/2022 et a une durée de 12 mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par la direction de Association COMITE REGIONAL DE GYMNASTIQUE avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de Présentation des Comptes Annuels qui lui a été confiée.



Faits caractéristiques



Le COMITE REGIONAL DE GYMNASTIQUE DU GRAND-EST est l'organe déconcentré de la Fédération Française de Gymnastique sur ce territoire.

En application du traité de fusion - création approuvée par les Assemblées Générales des parties concernées en date du 02/09/2017, cette nouvelle entité regroupe les anciennes ligues d'ALSACE, de LORRAINE et de CHAMPAGNE-ARDENNE dont elle reprend l'activité, le patrimoine ainsi que les droits et obligations.

A ce titre son rôle consiste à :

- Grouper les associations de gymnastique affiliées à la Fédération Française de Gymnastique sur le territoire du Grand-est
- Assurer la promotion des disciplines gymniques et favoriser la pratique du plus grand nombre
- Organiser la pratique en compétition et en loisir à l'échelle du territoire

Pour assurer ses missions, le COMITE REGIONAL emploie une dizaine de salariés permanents et environ 100 vacataires répartis au siège social de TOMBLAINE (5 permanents) , et ses antennes de STRASBOURG (2 permanents) et de CHALONS en CHAMPAGNE (2 permanents).

Au cours de l'exercice 2021/2022, qui constitue donc le 5^{ème} exercice du Comité Régional de Gymnastique du Grand Est, et qui court sur une durée de 12 mois, on enregistre un résultat excédentaire de +21 K€ qui représente environ 1% du budget de l'association.

Il est à noter que les conséquences de la pandémie de COVID-19 ont encore eu des répercussions sur l'organisation (télétravail), l'activité (calendrier sportif) et sur les finances du Comité Régional, mais dans une assez faible mesure.

En effet, les effectifs de licenciés ont progressé de près de 20% et se rapprochent de leur niveau de 2019/2020. La programmation du calendrier sportif a encore été affecté en début de saison (novembre) mais a retrouvé une physionomie presque normale en 2022.

Les produits et les charges ont donc à nouveau progressé de manière très significative. Le soutien notable des financeurs institutionnels, est resté constant durant toute cette période, même si bien entendu les aides spécifiques, du fonds de garantie notamment n'ont plus été versées.

Dans ce contexte, les produits d'exploitation représentent 1 881 K€. Ils sont en progression de +380 K€ et se décomposent comme suit :

- 1 436 K€ de produits liés aux licences (+301 K€) ;
- 223 K€ d'autres prestations : compétitions, stages, formations, etc. (+140 K€) ;
- 175 K€ de subventions et d'aides versées par l'Etat, les collectivités territoriales et la fédération (-80 K€) ;
- 24 K€ de produits divers, dont indemnités d'activité partielle (-4 K€).

Les charges d'exploitation représentent pour leur part 1 862 K€. Elles sont également en progression de +388 K€ et se décomposent comme suit :

- 1 042 K€ de charges liées aux licences (-261 K€) ;
- 335 K€ de frais liés à l'activité et de frais généraux (+191 K€) ;
- 339 K€ de masse salariale et taxes associées (+55 K€) ;
- 53 K€ d'amortissements et provisions ;
- 92 K€ de frais divers, dont droits d'auteurs et soutien des filières de haut-niveau (-98 K€).

Dans ces conditions, le résultat d'exploitation, qui enregistre le solde des opérations de l'exercice liées à l'activité du Comité est équilibré et s'établit à + 19 K€.

Le résultat financier, peu significatif, n'appelle pas de commentaire particulier.

Le résultat exceptionnel, qui s'élève à + 2 K€ n'enregistre que la reprise de l'exercice sur subventions d'investissement.

Au bilan, le résultat de l'exercice renforce les fonds propres associatifs qui s'élèvent désormais à 242 K€. Le Fonds de Roulement s'élève quant à lui 248 K€, ce qui représente un peu moins de 2 mois de fonctionnement courant.

Faits caractéristiques

Aucun autre fait caractéristique significatif n'est à signaler



Règles et Méthodes Comptables

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du code de commerce et du plan comptable général (règlement ANC 2014-03) et du règlement ANC 2018-06.

L'application des conventions générales comptables s'est faite dans le respect des principes de prudence, de permanence des méthodes, d'indépendance des exercices et de continuité d'exploitation.

Les éléments inscrits en comptabilité ont été évalués selon la méthode des coûts historiques.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

MODES ET METHODES D'EVALUATION

Immobilisations corporelles

Concernant l'application du règlement sur les actifs, la société a retenu les hypothèses suivantes :

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires).

L'association applique les mesures de simplification définies pour les P.M.E. (soit les entités ne dépassant pas 2 des 3 critères suivants : total bilan > 6.000 K€, C.A > 12.000 K€ et effectif > 50) et a retenu comme durée d'amortissement, la durée d'usage pour l'amortissement des actifs non décomposables.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- Concessions, brevets et droits similaires	1 à 3 ans
- Installations techniques , matériel & outillage	3 à 7 ans
- Installations générales, agencements	3 à 10 ans
- Matériel de transport	5 ans
- Mobilier de bureau & informatique, mobilier	3 à 10 ans

Stocks et en cours

NEANT

Créances et dettes

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Le suivi détaillé de ces dépréciations fait l'objet, le cas échéant, d'une note ci-après dans la rubrique "Provisions".

Fonds dédiés

Les ressources allouées par les financeurs publics au cours de l'exercice 2020/2021 dans le cadre du soutien et de la relance de l'activité de l'association non utilisées à cette fin au 31/08/2021 ont, après analyse, fait l'objet d'une reprise sur l'exercice 2021/2022 à hauteur d'un tiers de leur montant.

Comptablement ces décalages se traduisent par la création ou la reprise de Fonds Dédiés dont le suivi détaillé fait l'objet d'une note ci-après dans la rubrique "Variation des fonds dédiés".



Règles et Méthodes Comptables

Provisions pour risques et charges

Elles sont destinées à couvrir des risques et des charges nettement précisés quant à leur objet, que des événements survenus ou en cours à la clôture de l'exercice rendent probables.

Une provision pour risques et charges est constituée lorsqu'on constate l'existence d'un engagement vis-à-vis d'un tiers à la date de clôture de l'exercice et qu'une sortie de ressources est certaine et probable à la date d'arrêt des comptes sans contrepartie équivalente. Les provisions pour litige sont estimées en fonction des demandes faites par les plaignants, des éléments juridiques et de l'état d'avancement de la procédure.

Le suivi détaillé de ces dépréciations fait l'objet, le cas échéant, d'une note ci-après dans la rubrique "Provisions".

Engagement de retraite

L'association a comptabilisé dans ses comptes une provision pour indemnités de départ à la retraite.

Le montant de l'indemnité arrondi à la centaine la plus proche s'élève à 8 500 Euros.

Elle a été calculée selon les hypothèses de calcul suivantes :

- Taux moyen de progression des salaires	:	1.50 %
- Taux d'actualisation	:	3.12 %
- Taux de rotation du personnel	:	2.00 à 3.00 %
- Age de départ à la retraite	:	65 ans
- Indemnité calculée charges sociales comprises.	:	
- Convention collective applicable	:	CCN Sport



INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Informations relatives au volontariat

Les contributions volontaires en nature (bénévolat) n'ont pas été comptabilisées en raison des difficultés à les quantifier et du caractère subjectif des critères d'évaluation.

Cette position n'a aucun impact sur le résultat de l'exercice.

En outre, aucun mandat de dirigeant ne donne lieu à rémunération.

Annexe des comptes clos au 31/08/2022

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE DES COMPTES

La crise sanitaire actuelle liée à la COVID-19 et la situation d'état d'urgence sanitaire qui s'en est suivi ont pris fin en juillet 2022.

Les incidences de ces événements liés à une situation existant à la date de clôture de l'exercice, sont prises en considération dans les comptes et dans les états financiers qui ne prennent cependant en compte que les éléments disponibles à la date d'arrêté des comptes.

Dans ces conditions, une information complémentaire sera communiquée si nécessaire à l'occasion de l'assemblée générale annuelle d'approbation des comptes, c'est-à-dire si des événements importants intervenus entre la date d'arrêté des comptes et la présentation de ces comptes à l'assemblée générale impactent l'activité et la situation financière de l'Association, sans pour autant nécessiter de modifier les comptes déjà arrêtés.

- ❖ *Eu égard à ces mesures et à la situation de l'entité en résultant à la date de l'arrêté des comptes, l'Association estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.*



NOTE SUR L'IMPACT DE LA COVID-19 DANS LES COMPTES CLOS AU 31/08/2022.

La crise sanitaire liée à la COVID-19 qui sévit depuis la fin du 1^{er} trimestre 2020 a modifié les conditions d'exercice de l'activité du COMITE REGIONAL qui a été amené à s'adapter en conséquence.

Face à cette situation nouvelle, l'association a été amenée à repenser son organisation pour assurer au mieux, de manière pérenne, la protection de ses salariés et des usagers avec qui elle est en relation tout en assurant la continuité du travail dans les meilleures conditions possibles.

Les informations données ci-après sont fournies dans le cadre d'une approche d'ensemble des conséquences de l'épidémie sur les comptes de l'exercice.

Les perturbations liées à la COVID-19 enregistrées sur l'organisation du travail et le fonctionnement du COMITE REGIONAL ont encore été visibles en début de saison, mais de manière relativement marginale et sans commune mesure dans leur ampleur et dans leur durée avec celles de l'exercice précédent.

L'Association n'a pas sollicité d'aides directes ou indirectes nouvelles liées à cette situation au cours de l'exercice. Elle a néanmoins bénéficié de réductions de cotisations sociales pour un montant de 7 K€.

L'impact de ces mesures sur les comptes sont les suivants :

▪ Réductions de charges sociales	:	7 004 €
▪ Fonds d'urgence 2020/2021 (Fonds dédiés au 31/08/2021 repris cette année)	:	8 000 €
▪ Prêt garanti par l'Etat (entré en phase d'amortissement en juillet 2022)	:	127 000 €

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/08/2022
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Autres	7 336					7 336
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7 336					7 336
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	18 126					18 126
Instal, agencement, aménagement divers	4 759					4 759
Matériel de transport	52 608		18 666			71 273
Matériel de bureau, informatique et mobilier	124 488		958			125 445
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	199 980		19 623			219 604
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES						
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	340					340
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	340					340
TOTAL	207 656		19 623			227 279



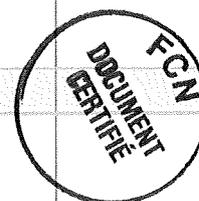
Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/08/2022
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres	7 336			7 336
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7 336			7 336
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
sur sol d'autrui				
instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels	17 780	345		18 126
Autres instal, agencement, aménagement divers	4 759			4 759
Matériel de transport	36 339	7 490		43 829
Matériel de bureau, mobilier	115 190	5 347	248	120 289
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	174 068	13 183	248	187 002
TOTAL	181 403	13 183	248	194 338



Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/08/2022
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMEENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	10 800		2 300	8 500
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		10 800		2 300	8 500
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	<ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles legs ou donations des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers		39 653		39 653
	Sur créances reçues par legs ou donations				
	Autres				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION			39 653		39 653
TOTAL GENERAL		10 800	39 653	2 300	48 153
Dont dotations et reprises			39 653	2 300	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					



Créances et Dettes

		31/08/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	340	280	60
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers	138 482	138 482	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	400	400	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
Débiteurs divers	76 173	76 173		
Charges constatées d'avance	799	799		
TOTAL DES CREANCES		216 194	216 134	60
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/08/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	122 874	25 111	97 763	
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	300 046	300 046		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	9 982	9 982		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	29 860	29 860		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	267	267		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes	3 442	3 442		
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	39 793	39 793			
TOTAL DES DETTES		506 264	408 501	97 763	
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		4 162			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Variation des Fonds Propres

	Fonds propres clôture 31/08/2021	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/08/2022
Fonds propres sans droit de reprise	295 865				295 865
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité	44 244				44 244
Autres réserves					
Report à nouveau	(153 532)	31 421			(122 112)
Excédent ou déficit de l'exercice	31 421	(31 421)	21 386		21 386
Situation nette	217 998		21 386		239 383
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	4 877			1 990	2 887
Provisions réglementées					
TOTAL	222 874		21 386	1 990	242 270



Variation des Fonds Dédiés

	Fonds dédiés clôture 31/08/2021	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/08/2022	
			Montant global	dont rembour- sements		Montant global	dont fds dédiés à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation							
Fonds d'urgence France Active	8 000		8 000				
Fonds de solidarité	45 000		15 000			30 000	
Contributions financières d'autres org.							
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL	53 000		23 000			30 000	



Les sommes enregistrées en fonds dédiés au 31/08/2021 constituent un report de ressources attribuées dans l'exercice mais non utilisées à la clôture de celui-ci.

Ces ressources allouées pour le maintien et la relance de l'activité seront utilisées :

- pour la relance des activités compétitives au cours de l'exercice 2021/2022 concernant le fonds d'urgence
- pour l'accompagnement du Contrat d'Objectif Territorial de la période triennale 2022/2024 concernant le fonds de solidarité

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/08/2022
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			799
CCA : MdS - Cotisations 2022	01/09/2022 31/12/2022	167	
CCA : CROS - Cotisations 2021	01/09/2022 31/12/2022	632	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			799



Produits constatés d'avance

	Période		Montants	31/08/2022
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION				39 793
PCA : Subvention annuelle REGION Gd-Est	1/09/202	1/12/202	18 983	
PCA : Subvention annuelle ANS	1/09/202	1/12/202	15 037	
PCA : Contrat d'objectif annuel FFG	1/09/202	1/12/202	5 773	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL				39 793